

100 % MÉDECINE GÉNÉRALE

+ PROCHE DE VOUS

Une publication **OSMOSE** - N°15 - Juin 2024

Les auteurs de la revue n'ont aucun lien d'intérêt. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon (Loi du 11 mars 1957, art. 40 et art. 41 et Code pénal art. 425).

Directeur de la publication : Frédéric CARVALHEIRO Rédacteur en chef : Agnès GIANNOTTI Comité de rédaction : Théo COMBES, Xavier GRANG, Jean-Christophe NOGRETTE, Bijane OROUDJI, Alice PERRAIN, Jean-Claude SOULARY, Fabienne YVON, Virginie BELLOIN Éditeur : Osmose Médicale - 13, rue Fernand Léger - 75020 PARIS - 01 43 13 13 13 - services@mg-france.fr Rédaction : Jean-Christophe NOGRETTE - jcnogrette001@cegetel.rss.fr Coordination éditoriale et commerciale : Angélique BIRONNEAU - 01 47 22 52 23 - a.bironneau@impact-medicom.com Direction artistique : Emilie NORIGEON Crédits : © Freepik

ÉDITO.....	1	PRÉVENTION SOLAIRE.....	2
CHIFFRES CLÉS.....	1	LA SEMAINE EVAD&VOUS, UNE EXPÉRIENCE UNIQUE.....	2
MG BONJOUR : LE RETOUR !.....	1	UNE NÉGOCIATION, C'EST TOUJOURS COMPLIQUÉ.....	2
HISTOIRE DU SYNDICALISME MÉDICAL.....	2	RETOUR CONGRÈS CMGF 2024.....	3
COTATION.....	2	HISTOIRES DE LA MÉDECINE : LA FISTULE ANALE DE LOUIS XIV.....	3
EN BREF.....	2	ADHÉSION.....	3
SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : CHOIX DES MÉDICAMENTS NOTRE RESPONSABILITÉ.....	2		



ÉDITO

Agnès GIANNOTTI, Présidente de MG France

Ouf ! Un an et demi de batailles sur tous les fronts pour que la médecine générale résiste, pour que nos conditions de travail s'améliorent et que les principes que nous défendons guident les mesures prises. MG France a négocié toujours et encore, pas à pas, chaque disposition et chaque virgule jusqu'à la dernière limite et même au-delà.

Si elle n'est pas parfaite, cette convention, qui a été signée par une majorité de syndicats, va nous apporter

la bouffée d'oxygène dont nous avons absolument besoin.

En résumé, MG France s'est battu et a obtenu :

- La reconnaissance du rôle du médecin traitant et l'importance du parcours de soin.
- Le passage à 30 € en décembre (délai légal incompressible) de la consultation de base.
- Les majorations du Forfait patient médecin traitant (FMT) qui servira d'ossature aux rémunérations forfaitaires et reconnaîtra notre implication dans la globalité de la prise en charge des patients, et en particulier des plus complexes.
- La disparition de la ROSP qui était unanimement critiquée et devient un forfait de prévention porté par le FMT (dépistages et vaccins).
- La création de la consultation longue du généraliste (GL) à 60 € qui, si elle est très limitée pour l'instant, a au moins le mérite de voir le jour et a vocation à s'étendre.
- Les petites avancées du dispositif de l'assistant médical.
- Une clause de protection des médecins rédigée par MG France qui précise que les engagements collectifs ne sont pas opposables individuellement et ne peuvent conduire à réduire les rémunérations individuelles ou à modifier unilatéralement les termes de la convention.

Cette signature n'est pas une arrivée, c'est le point de départ vers la négociation d'avenants ! Nul doute que le prochain chapitre conventionnel qui s'écrira comprendra l'extension de la GL...

Cela démontre une fois encore l'importance de se syndiquer. Ces avancées n'ont pu être obtenues que parce que MG France est reconnu comme leader et principal syndicat des médecins généralistes. Vous pourrez toujours compter sur MG France pour faire avancer la médecine générale ! ■

CHIFFRES CLÉ

200

Les négos ce sont **200 heures** de réunions multilatérales et bilatérales, de réunions internes et travaux de relecture, d'échanges entre nos négociateurs et l'ensemble des responsables politiques du syndicat, des kilowatts d'électricité pour faire tourner les ordis et les portables, des kilos de papier et des centaines de stylos, quelques bières aussi qui ont été nécessaires pour soutenir l'équipe MG France dans ces négociations conventionnelles. Et on ne parle pas des migraines et des heures d'insomnie ! **Merci à Agnès Giannotti et son équipe.**



MG Bonjour : le retour !

Alain LIWERANT

L'accroche de ce message rappellera aux plus anciens l'époque d'avant internet où MG France faisait circuler les informations syndicales par REGIEFAX ! MG Bonjour reprend vie au service de la solidarité.



Depuis 10 ans, dans le cadre de nombreuses missions terrain dans les pays du sud, notamment à Madagascar, les volontaires bénévoles (adhérent, retraité ou salarié de MG France) participent à l'amélioration des soins en apportant savoir-faire, appui dans le numérique et formation des généralistes partenaires. Ils interviennent sous l'étiquette ONG DATASANTE, mais souvent avec des T-shirts siglés MG France. Certes c'est une ONG qui agit, mais vu de loin, DATASANTE ou MG France, c'est pareil ! Même engagement pour des soins de qualité, un accès facile aux soins pour tous, même obsession de la reconnaissance et de valorisation d'une spécialité essentielle sur laquelle repose tout système de soins organisé. Faire connaître les actions d'appui au développement de MG France portées par l'ONG DATASANTE, solliciter votre appui classiquement par des DONS fiscalement déductibles - mais aussi offrir aux adhérents la possibilité d'agir pour les populations du sud seront les thèmes de cette nouvelle rubrique. Pour aller plus loin et découvrir la réalité de l'exercice de nos consœurs et confrères généralistes de brousse, faites un tour sur www.datasante.org. À suivre... Contact : a.liwerant@datasante.org



Vous recherchez un ECG 12 dérivations, portable, avec interprétation ?

15% de remise jusqu'au 14 juillet pour les lecteurs de Medg+ : Code de remise medg2024

Nous avons deux propositions !

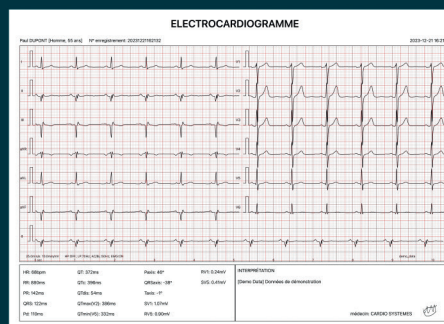


icv200S/MacECG pour :

aECG pour :

- * Smartphone et tablettes sous Android
- * PC sous Windows
- Imprimante Bluetooth (en option)

- * iPhone et iPad sous iOS
- * MacBook Air sous macOS (avec la puce M1)



LÉGER ET PEU ENCOMBRANT

partout avec vous, au cabinet comme en visite

SIMPLE À UTILISER

Interface intuitive permettant une prise en main rapide.

CONNEXION BLUETOOTH

COMMUNICANT

transférez facilement vos examens par mail, whatsapp, SMS, AirDrop, ...



Tous les détails sur cardiosystemes.com



contact@cardiosystemes.com

+33 1 30 55 53 43

cardiosystemes.com

Une petite histoire du syndicalisme médical : épisode 6

Jean-Louis BENSOUSSAN

Après plus de 40 ans d'exercice, le comité de rédaction m'a proposé de raconter le syndicalisme médical. Ces courts articles qui se succèdent au fil des numéros, doivent être lus comme des notes, et surtout susciter des commentaires, critiques, et compléments d'information.

Nous en étions restés à la veille de 1981, et la naissance d'une opposition au secteur 2 au sein de la CSMF. « Vigilance et action » est créé avec notamment des MG, beaucoup exerçant en groupe, dans plus de 40 départements. Ce secteur 2 nouvellement créé introduit une liberté d'honoraire au sein du conventionnement, et donc une rupture de la protection sociale. Il sera choisi par 5,75 % des médecins majoritairement spécialistes.

1981 Mitterrand

Dès 1971, dans le programme commun de la gauche, était avancée l'idée de la gratuité des soins. En 1974, ce sont les CSI, Centres de Santé Intégrés, et en 1980, le PS prône des soins primaires comportant des Centres de Santé Pluriprofessionnels, dans le respect des modes d'exercice, avec des conventions adaptées au paiement à l'acte ou à la capitation, ainsi que la fin du secteur 2.

Ceci se retrouve dans les 110 propositions du candidat de la gauche avec en plus la suppression de l'Ordre des Médecins. La FNOF accueille plutôt favorablement les premières mesures du ministre communiste Jack Ralite en 1981 et 1982 : suppression du secteur privé à l'hôpital, expérimentations dans les exercices, réforme des CA de la Sécu... mais les syndicats restent vigilants sur le libéralisme médical. Décembre 1981, Jacques Beaupère préside la CSMF avec une ligne très libérale dans un contexte d'honoraires bloqués, avec une inflation à 14 %. De fait, en 1982 une revalorisation de 10 % intervient ainsi qu'une fenêtre d'ouverture du secteur 2 d'un mois en janvier 83. La convention de 1980 est annulée et remplacée à l'identique avec un ajout sur le secteur 2, dont les praticiens devront s'acquitter des cotisations sociales. Avril 84 grande manifestation menée par l'UNAPL contre le blocage des honoraires, notamment ceux de la visite. La FMF signe seule, les spécialistes sont favorisés.

Les médecins généralistes vont mal

Une démographie médicale galopante avec l'arrivée massive des jeunes médecins des années 70 (+ 15 000 en 4 ans), une multiplication des spécialistes libéraux et de leurs actes techniques, et la baisse de leurs revenus (25 % déclarent des revenus inférieurs au SMIC et pointent pour certains à l'ANPE) vont dévaloriser l'image des MG. Le malaise est fort et le système conventionnel ne répond plus à ces angoisses existentielles. Et ce d'autant plus que le syndicalisme est affaibli. De 58 % en 1978, le taux de syndicalisation baissera à moins de 20 % en 1989.

La FNOF (les omnipraticiens) au sein de la CSMF ne peut faire entendre sa voix. Le SMG (Syndicat de la Médecine Générale) n'est pas reconnu représentatif et n'a guère de poids.

La question d'un syndicat autonome de généralistes est désormais clairement mise en avant. La CSMF continue de penser que cela peut se faire en son sein en transformant la FNOF en UNOF, cela prendra du temps (1983/85), et surtout décevra nombre de ces généralistes qui se sentiront trahis et ce sera l'appel des 10. ■

Cotation

Jean-Christophe NOGRETTE

Vos patients ont trop pris le soleil et ils ont des « boutons » (tant qu'ils ne vous en donnent pas, c'est OK). Certains de ces boutons sont des lésions cutanées suspectes : autant les enlever !

Un peu de matériel :

- Plateau stérile « suture » à usage unique avec champ = 5 €
- Bistouri lame 11 stérile UU = 1 €
- Compresses stériles = 1 €
- Désinfectant type « solution de povidone iodée » = 3 €
- Fils de suture 3/0 ou 4/0 nylon stériles sur aiguille courbe = 1 €
- Gants stériles = 1 €
- Un stylo électro-coagulateur à pile avec embout stérile = 12 €
- Seringue + aiguille « orange » = 1 €
- Xylocaine 10 mg/ml sans conservateur = 3 €
- Une fiche de suivi de prélèvements biologiques
- Flacons de liquide conservateur-fixateur type « Bouin »
- Enveloppes de transport

Ces trois derniers éléments sont fournis par le labo d'Anapath avec lequel vous travaillez.

QZMA001	175, 12 €
QZFA036	14, 40 €
FSD	40 €
TOTAL	229, 52 €

Vous installez le patient et vous préparez votre matériel, vous faites l'anesthésie locale, vous incisez, enlevez la lésion avec marge, vous la repérez par un fil, hémostase, une belle plastie cutanée pour combler la perte de substance et suturer facilement, pansement... Vous mettez la pièce opératoire dans le Bouin, marquage, fiche de suivi, enveloppe et Hop ! Vous avez bien rendu service à votre patient qui n'attendra pas 3 à 6 mois pour voir un dermatologue et va être débarrassé du problème. Maintenant il faut coter !

Vous avez mis en œuvre une trentaine d'euros de matériel et une demi-heure de votre temps. QZMA001 175,12 € (plastie cutanée) + QZFA036 28,80 € / 2 (exérèse lésion cutanée de moins de 5 cm²) + FSD (forfait sécurité dermatologique pour le matos à usage unique) 40 € soit au total 229,52 € (part RO 70 % 160,66 € part RC 68,86 € : c'est la somme à payer pour le patient, - de 70 € => pas de devis). C'est le paiement correct pour tout le matériel mis en œuvre, le temps passé et surtout la compétence déployée ! Ça vaut le coup de s'équiper et de s'appliquer 1/2 heure. ■



MG FORM VOUS PROPOSE DES FORMATIONS À LA DERMATOSCOPIE EN MÉDECINE GÉNÉRALE. INSCRIVEZ-VOUS VITE !



En bref

Virginie BELLOIN

Parcours de soins de l'adulte avec des symptômes prolongés de la COVID-19 – HAS (avril)

Guide sur le parcours de soins des adultes et adolescents de 15 ans et plus qui définit les niveaux de prise en charge des patients en fonction de leurs symptômes et précise le rôle et l'articulation entre eux des professionnels impliqués : médecin généraliste pour la prise en charge initiale, cellules de coordination post-COVID, centre de compétence, équipe de réadaptation en centre SMR, professionnels du secteur social.

Organisation territoriale des soins de premier recours – Cour des Comptes (mai)

Dans ce rapport la Cour constate des évolutions décevantes dans les conditions d'accès aux soins, déplore des mesures dispersées et peu ciblées et se prononce pour une politique publique à structurer en fonction des résultats attendus.

Dépistage du cancer du sein : encore trop peu de femmes se font dépister – Santé Publique France (avril)

Les nouvelles données montrent un taux de participation au programme national de dépistage organisé sur la période 2022-2023 qui reste faible (46,5 %), et même en baisse (47,7 % en 2021-2022). Le taux de détection de cancer est quant à lui en augmentation régulière, en cohérence avec l'augmentation observée de l'incidence du cancer du sein en population générale. Enfin, les indicateurs de performance concernant les caractéristiques des cancers détectés témoignent d'une amélioration de la pratique de dépistage en première lecture.



Prévention solaire

Jean-Christophe NOGRETTE

Le Soleil va revenir même si le printemps morose a pu nous faire douter. Et on va se reposer les problèmes du conseil à nos patients pour la photo-protection.

Photo-protection discutable avec les crèmes, « pas top » avec les vêtements couvrants et n'oublions pas les yeux qui doivent bénéficier de la protection de verres teintés de bonne qualité : des verres filtrant mal les UV sont même toxiques puisqu'en diminuant la lumière visible ils permettent une mydriase et donc l'absorption de plus d'UV par le segment postérieur ! Recherchez les estampilles NF et indice de protection UV. En tout cas ces « satanés » UV s'ils ont plein d'avantages, notamment un joli hâle qui met en valeur nos beaux visages, ont une action délétère prouvée.

En dermato :

- dans la survenue de kératoses qui peuvent dégénérer
- dans la survenue de mélanomes

En ophtalmo :

- dans la survenue des kératites solaires en phase aiguë
- dans la cataracte
- dans la DMLA

N'oublions pas de vulgariser ces notions dans l'intérêt de nos patients : les MG sont les meilleurs pour la prévention ! ■

Santé environnementale : choix des médicaments notre responsabilité

Jean-Christophe NOGRETTE



Qui n'a jamais prescrit d'amoxicilline 500mg en gélule ? Levez le doigt !

Ce médicament banal, en principes comme pour certains génériques, contient entre autres excipients du dioxyde de titane (E171). Cette substance suspecte d'effets mutagènes et cancérigènes a été interdite en 2022 dans l'alimentation en Europe, mais pas dans les médicaments ! Non, vous ne rêvez pas. Personne ne peut préciser quelle est la dose toxique quotidienne de ce E171, mais ce n'est pas interdit d'en mettre dans des médicaments...

Ce E171 se retrouve aussi dans un médicament aussi banal que le paracétamol en gélules 500 mg princeps (Dafalgan®) ou génériques*.

D'autres exemples ?

Le chlorocrésol** : excipient conservateur bactéricides dans les crèmes pour la peau, notamment une célèbre crème corticoïde destinée au traitement de l'eczéma... Toxique pour les surrénales, ce qui est un comble dans une crème corticoïde, cette substance serait aussi reprotoxique mais pas grave, c'est chez le rat... Comme vous le voyez il n'y a pas à chercher bien longtemps pour trouver.

À vous de jouer !

La composition est accessible en ligne pour chaque médicament. Tapez le nom de la molécule sur Google ou autre moteur de recherche et ajoutez derrière le mot « toxicité » : vous pourrez alors faire votre tri dans l'abondante littérature scientifique disponible en français et en anglais. C'est instructif et pour celles et ceux qui veulent nettoyer leurs ordonnances c'est un exercice salutaire quoique rébarbatif ! Cependant c'est notre responsabilité. ■

* Le chlorocrésol est présent comme principe actif dans des solutions de désinfectants courantes comme le Cyral® et comme excipient dans des crèmes à effet notable dans des crèmes corticoïdes comme Betnovate crème. ** Recherche effectuée Logiciel VIDAL associé à mon logiciel d'aide à la prescription.



Une expérience unique

Sidonie LECOMTE

La semaine EVAD&VOUS organisée par MG Form aux Saisies du 10 au 16 mars se termine sur une note très positive.

J'ai eu le plaisir d'accueillir 41 médecins généralistes, venus d'AURA et d'ailleurs, pour bénéficier de formations de qualité et du charme de cette station de ski savoyarde familiale. Ces cinq jours se sont déroulés dans une ambiance studieuse, mais aussi détendue, sportive et festive.

Les participants ont pu découvrir ou se perfectionner à l'utilisation de dermatoscopes, de spiromètres, à la réalisation d'infiltrations articulaires ou de gestes techniques en dermatologie. Leurs retours sont très encourageants. Ceux des médecins experts également.

Je tiens, par ailleurs, à remercier les docteurs Nathalie Giacco, Fabrice Descombe et Hubert Gheerbrant pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Si les séminaires MG Form sont toujours l'occasion d'échanges très riches entre confrères, les semaines EVAD&VOUS permettent de surcroît la création de véritables liens d'amitié et d'entraide.

D'autres semaines formatives auront lieu cette année, en France et à l'étranger. J'espère que de nombreux médecins auront la joie d'en profiter. ■



Une négociation, c'est toujours compliqué...

Jean-Christophe NOGRETTE

Une négociation consiste à rapprocher des intérêts divergents. L'Assurance Maladie pense à son déficit abyssal et nous, aux besoins criants de nos mandants.

Un exemple, le calendrier d'application des revalorisations (voir infographie) : tout, tout de suite n'était paraît-il pas envisageable. Nous avons donc bataillé surtout sur l'application la plus rapide possible de la revalorisation de Gs et VGs à 30 €. (Il faut savoir que la CNAM nous a proposé d'augmenter la Gs à 28 € en décembre puis à 30€ six mois plus tard) ! Le dispositif de « stabilisateurs économiques » inscrit dans la loi impose un délai minimal de 6 mois pour l'application d'une revalorisation tarifaire.

La Gs et la VGs à 30 € s'appliqueront donc dès décembre 2024.

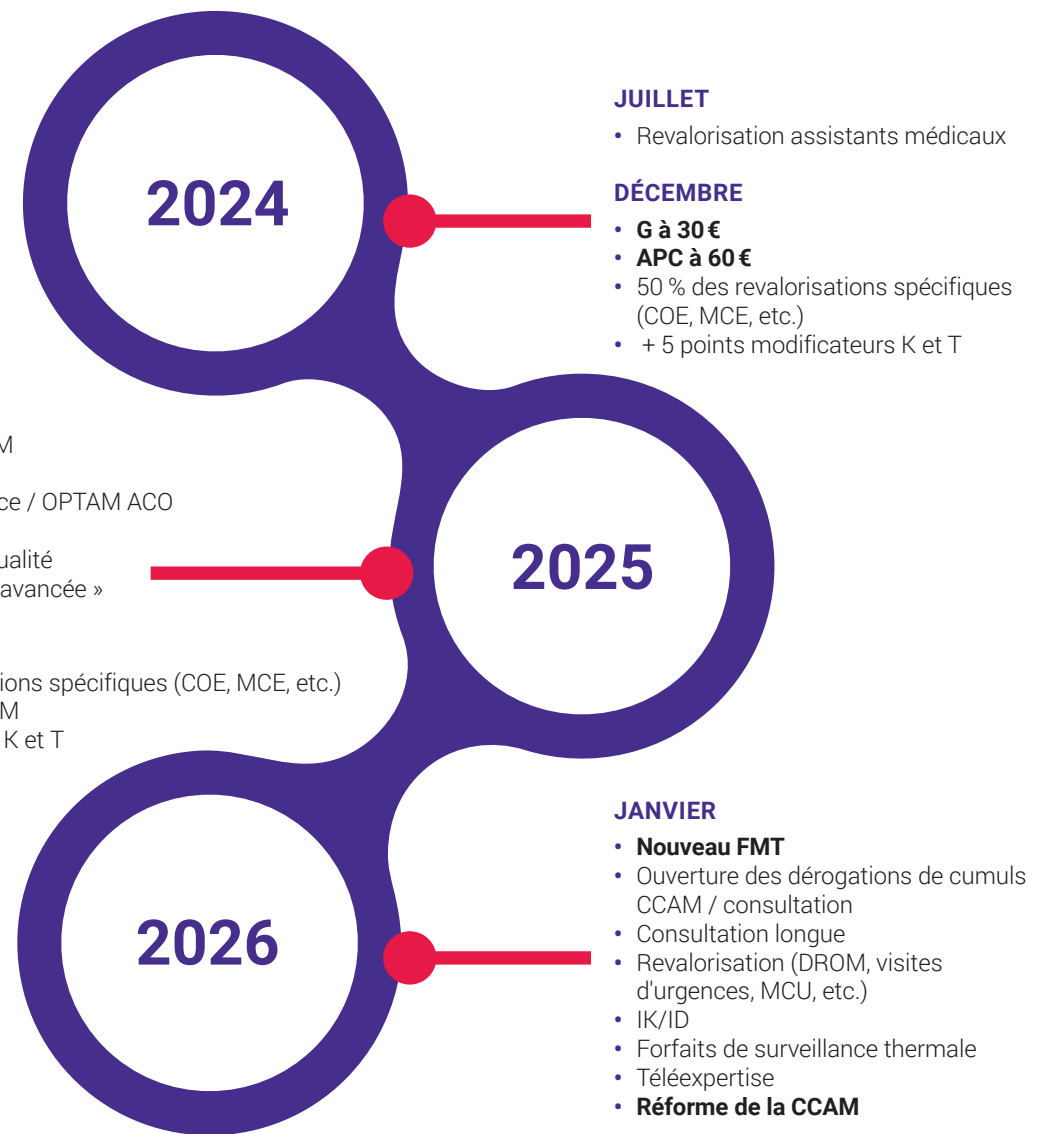
D'autres revalorisations interviendront plus tard.

Par exemple le nouveau Forfait Médecin Traitant incluant la « nouvelle ROSP individualisée par patient » sera mis en place en janvier 2026 : la ROSP tant décriée et si opaque va disparaître. Pour chaque patient la rémunération forfaitaire sera composée du FMT revalorisé jusqu'à 100 € par an pour les patients de 80 ans et plus en ALD, auquel s'ajouteront pour chaque patient des items prévention valorisés chacun à 5 € s'ils sont réalisés.

C'est un élément essentiel mais l'année 2024 étant déjà bien engagée elle doit continuer avec l'ancien système, la transition se fera en 2025 où le FPMT sera payé comme d'habitude (sur la base de l'activité de 2024) et à partir de janvier 2026 les paiements interviendront avec le nouveau système sur la base de l'activité 2025. Nous avons obtenu une clause de sauvegarde pour que cette transition se fasse « sans casse » et que les médecins ne soient pas pénalisés.

Comme vous le voyez, une négociation ce n'est pas de tout repos ! ■

NOUVELLE CONVENTION



17e Congrès Médecine Générale France

CMGF

MYTHES ET RÉALITÉS
EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Organisé par le Collège de la Médecine Générale

Retour Congrès CMGF 2024

Xavier GRANG

Comme chaque année, MG France et MG Form étaient présents au congrès du Collège de la Médecine Générale qui s'est déroulé du 21 au 23 mars 2024 à Paris. De nombreuses thématiques étaient proposées comme l'avenir du numérique dans nos cabinets, la fin de vie, notre place dans le parcours de soins, la santé des soignants...

C'est enfin l'opportunité d'évoquer des sujets plus politiques qui ne manquent pas actuellement.

Au-delà d'une vision panoramique de notre métier, ce congrès nous offre des perspectives d'avenir.

C'est aussi l'occasion pour nos organisations de vous rencontrer, partager du temps avec des médecins francophones, des jeunes, des retraités et bien évidemment les adhérents.

Notre stand, victime de son succès, nos nombreuses documentations concernant la formation, le guide de l'installation ou les cotations ont rapidement été distribuées. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez les recevoir.

À titre personnel, je retiendrai en particulier la foule devant notre stand, les nombreuses rencontres, les rires et une joie communicative et rien que pour cela je reviendrai... Alors on se dit à l'année prochaine à Paris et au plaisir de se retrouver pourquoi pas en novembre à Strasbourg pour le congrès du CNGE ! ■

Histoires de la médecine : La fistule anale de Louis XIV

Andrei VIAL

La révocation de l'édit de Nantes le 18 octobre 1685 poussa à l'exil non seulement 250 000 huguenots mais priva également le Royaume de France de l'énergie et des capitaux des protestants. Pourtant, le roi Louis XIV ne s'en émouvait guère. En effet, notre Roi Soleil souffre d'une fistule anale, et non d'une tumeur de la cuisse comme l'évoquaient pudiquement ses médecins. Occasionnée par une grande pratique du cheval, une consommation exagérée de ragoûts bien gras et l'utilisation abusive des lavements, cette fistule résiste aux traitements locaux tels des emplâtres à base de térébenthine ou de grenades bouillies.

Il faudra l'intervention du chirurgien royal Charles-François Félix de Tassy qui dira : « Sire je m'inquiète un peu, car l'opération que je vais devoir faire est cruciale. » Alors Louis XIV répondit : « Entraînez-vous Félix. Toutes mes galères et toutes mes prisons vous sont ouvertes. » Alors Félix s'entraîne sur les pauvres mendiants de l'hospice de la Charité à Versailles et beaucoup meurent de ces expérimentations. Pour l'occasion, le chirurgien conçoit un instrument particulier, le « bistouri recourbé à la royale ».

Le 18 novembre 1686, à 7 h du matin, La Grande Opération a lieu au château de Versailles. Sans anesthésie. Pendant trois heures, le roi est allongé, nu, sur son traversin, l'anus écarté par un spéculum d'argent et les jambes tenues. Une incision est pratiquée pour agrandir la fistule et enlever les callosités à coups de ciseaux. Puis il est appliqué un onguent à base d'huile et de jaune d'œuf. L'opération est un succès même si une récurrence menace quelques jours plus tard.

On fête ça à grands coups de célébrations religieuses, notamment avec un morceau de musique... un hymne appelé *Dieu sauve le roi*. Cette musique écrite par Lully arrivera aux oreilles de Haendel, alors compositeur officiel de George I^{er}. Il adapte le texte en anglais et le soumet au roi d'Angleterre. Énorme succès. L'hymne s'imposera au fil du temps comme l'hymne national de la perfide Albion. « *Que l'hymne anglais naquît d'un anus, voilà qui ne cesse de me faire rire sans toutefois me surprendre.* », dira la marquise Crécy. Mais ça, c'est une autre histoire. ■



“Que l'hymne anglais naquît d'un anus, voilà qui ne cesse de me faire rire sans toutefois me surprendre.”



**POUR ADHÉRER, rendez-vous sur le site
www.mgfrance.org/adhesion ou scannez le QrCode**

Adhésion +

Cette formule inclut l'assurance Responsabilité civile professionnelle et la protection juridique, à tarif préférentiel adhérent.

- 48 € (25€ + 23€) mensuel
- 36 € (13€ + 23€) mensuel :

Dès réception de votre adhésion, votre contrat RCP vous sera envoyé.

Adhésion simple

- 300 € - Par chèque à l'ordre de MG France
- 25 € mensuel - Par prélèvement
- 13 € mensuel - Par prélèvement : cotisation réduite pendant les 2 premières années d'installation et pour les remplaçants.

Retraité non actif

- Adhésion simple : 20 €
Par chèque à l'ordre de MG France
- Adhésion + RCP : 120 €
Par chèque à l'ordre de MG France

